

# ASSEMBLÉE NATIONALE

3 mai 2021

---

GESTION DE LA SORTIE DE CRISE SANITAIRE - (N° 4105)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° CL83

présenté par  
Mme Lorho

-----

### ARTICLE PREMIER

Supprimer l'alinéa 13.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le comité de scientifiques réuni autour du gouvernement rend des avis les uns après les autres sans qu'il n'en soit jamais tenu compte. L'adoption de ces rapports non contraignants rend leur utilité plus que contestable. Cet amendement vise à souligner l'hypocrisie qui consisterait à laisser penser que les avis du Conseil de scientifiques sont pris en compte dans la gestion de la crise sanitaire.